

Métiers visés

- Animateur nature / médiateur scientifique
- Chargé d'études naturaliste (botanique, entomologie, ornithologie...)
- Garde nature / garde littoral
- Technicien en gestion des écosystèmes
- Chargé de mission environnement
- Conducteur d'opération de gestion des espaces de nature



A qui s'adresse cette formation ?

Tous publics



Quels sont les prérequis ?

- Etre titulaire d'un diplôme niveau 4 enregistré au RNCP
- OU
- Etre titulaire d'un brevet de technicien ou brevet de technicien agricole, de diplôme universitaire de technologie, de diplôme d'études universitaires générales ou de sciences et techniques
- OU
- Justifier de deux années d'activité professionnelle.

Mise à jour effectuée le 24.03.22



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Tests écrits



Quand sont évalués les stagiaires ?

- En cours de formation
- Evaluation au terme de chaque module
- Epreuves terminales



Vous êtes intéressé.e ?

- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :



- ou via notre site web www.cfppadugers.com

www.cfppadugers.com



CFPPA du Gers
FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE



Formation continue
Brevet de Technicien Supérieur Agricole

BTSA Gestion et Protection de la Nature



Formez-vous à un métier de transmission et de préservation de la nature



Tous publics



Juin à juin



A Mirande (32)
CFPPA du Gers



Plusieurs solutions de
financement
(voir détails à l'intérieur)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

pôle emploi

Objectifs de votre formation :

Cette formation va permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier de technicien :

- Élaborer et réaliser un programme de gestion des espaces et des ressources naturelles dans le cadre du développement durable.
- Organiser son travail et assurer l'encadrement de personnes qui participent aux activités.
- Assurer les activités administratives et financières relatives aux missions et dossiers qui lui sont confiés.
- Conduire des projets / actions dans le cadre d'un programme de gestion et/ou de valorisation.
- Participer au fonctionnement et au développement de sa structure.

✓ Niveau du diplôme

Niveau 5
(anciennement niveau III)

📅 Période de formation

De juin à juin (12 mois)

🕒 Durée de formation

1865 heures dont :

- 1480 h en centre
- 385 h en entreprise

🏆 Type de certification

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

📝 Voies de formation

- Formation continue
- VAE

👤 Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel

Contenus principaux de formation

Capacités générales :

- C1.** S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.
- C2.** Communiquer dans une langue étrangère.
- C3.** Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser.
- C4.** Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

Capacités professionnelles :

- C5.** Contribuer à la production des diagnostics et expertises naturalistes.
- C6.** Participer à des démarches de concertation et de médiation dans un territoire.
- C7.** Conduire une opération de génie écologique et une action d'animation du public.
- C8.** Contribuer à la conception de projets de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement.
- C9.** Conduire des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.
- C10.** Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et protection de la nature pour faire face à une situation professionnelle.



Visitez notre site
www.cfppadugers.com

📝 Infos
et inscription

Nathalie LOUBEYRES
Coordinatrice de formation
nathalie.loubeyres@educagri.fr
07 62 15 71 78

Isabelle COCCO
Responsable administratif
isabelle.cocco@educagri.fr
05 62 66 54 64

€ Financement

- Région Occitanie (demandeurs d'emploi)
- OPCO
- Compte CPF
- Autre : nous consulter

📊 Frais pédagogiques éventuels

11,70 € / heure / stagiaire en centre
Si financement privé

📖 Poursuite de formation possible

Licence professionnelle
Université
Ecole d'ingénieur

♿ Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite
100% (2019-2021)

Taux d'insertion professionnelle
40% (2019-2021)